



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°2 du 14 janvier 2022

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- M. Olivier Devènes pour la réalisation d'un nouvel escalier et de nouveaux aménagements extérieurs avec murs de soutènement au lieu-dit Les Planards/Saclentse, plan 84 MC, parcelle 8467 (cadastre actuel : folio 92, parcelle 176) propriété du requérant et de Mme Anne Devènes, coord. 2'590'775/1'114'234, zone H10.
- M. Amir Kobylinski pour la modification de l'autorisation en cours de construction, pour l'ajout d'une isolation périphérique, d'un sas d'entrée non chauffé, de 2 vélux, et le remplacement du chauffage par une PAC extérieure, au lieu-dit les Clèves/Haute-Nendaz, plan 90 MC, parcelle 8765 (cadastre actuel : folio 141, parcelle 100 n) propriété du requérant et de Mme Joanna Kobylinska, coord. 2'588'208 / 1'113'902, zone à implantation dirigée H10. En dérogation à l'art. 124.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 14 janvier 2022

L'Administration communale